**AVENANT N°… AU CONTRAT DE TRAVAIL**

**de Monsieur (*ou Madame*) …**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié, pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la délibération créant l’emploi de ……………….. dont les fonctions sont les suivantes (*à préciser*) …………………………….. et fixant le niveau de recrutement et la rémunération,

**Article 1 :**

Le contrat en date du ………………. est modifié comme suit :

A compter du …………………, Monsieur (*ou Madame*) ………………… est engagé(*e*) à raison de … heures hebdomadaires, en qualité de …………………. contractuel.

Monsieur (*ou Madame*) percevra une rémunération égale au traitement correspondant au ………… échelon de l’échelle……………………

**Article 2 :**

Les autres clauses du contrat initial sont inchangées.

**Article 3**:

Ampliation du présent contrat sera transmise au comptable de la collectivité et au Président du Centre de Gestion du Jura.

 Fait en deux exemplaires

 à …, le …

 **L’intéressé(e) le Maire (ou le Président)**